

SANTÉ

Avec la pair-aidance, « le handicap n'est plus un boulet, c'est une expérience »

Porté par la Croix-Rouge, la Fisaf et Ladapt, le dispositif Epop vise à développer l'accompagnement de personnes handicapées par des pairs, notamment dans le domaine peu connu de la cérébrolésion

Serge Latapy
s.latapy@sudouest.fr

Médiateurs pairs, patients partenaires... Le concept de pair-aidance se développe depuis quelques années en France, dans les domaines des addictions, de la psychiatrie, de la cancérologie. Et il investit de nouveaux champs. « Chez nous, il s'applique à des personnes en situation de handicap qui ont décidé de mettre à profit leurs savoirs expérimentiels, leur vécu, leur parcours de soins... et de les partager à d'autres personnes en situation de handicap », résume Fathya Vrancks, coordinatrice d'Epop pour la Nouvelle-Aquitaine.

Ce dispositif national créé par la Croix-Rouge, la Fisaf et Ladapt, soutenu par les Agences régionales de santé, existe depuis trois ans et vise à promouvoir la pratique en formant aidants et professionnels, en développant un réseau, une boîte à outils... Ou des rencontres sur le thème, comme celle qui s'est tenue début juin à la halle des Douves, à Bordeaux, pour un public concerné – pros du monde médico-social, aidants ou intéressés, associations, familles. Si la pair-aidance s'adresse toutes les formes de handicap (moteur, sensoriel, mental, etc.), la conférence du jour était axée sur la cérébrolésion. « C'est une demande des associations. On parle beaucoup de troubles psychiques, mais peu de ce handicap, souvent invisible. » Stéphane peut en témoigner : rien ne

permet de déceler que ce presque quinquagénaire aux allures de hipster fait partie de la grande famille des cérébrolésés.

Il précise : « Le mot désigne des personnes atteintes de lésions au cerveau, après un choc traumatique, un AVC ou d'autres causes. Avec des multiples pathologies : paralysies, troubles du comportement, problèmes cognitifs, fatigabilité, etc. » Stéphane, lui, a été victime d'anoxie cérébrale (privation d'oxygène) en 2005. Il est resté un an en soins intensifs à la Tour de Gassies. « Je passe sur mon parcours de soins, il vous faudrait trois pages ! »

« Comme un trait d'union »

Il a découvert l'Epop quand il était stagiaire à l'Unité d'évaluation de réentraînement et d'orientation sociale et professionnelle (Ueros), avec un groupe de patients en réhabilitation. Il a postulé avec enthousiasme. Parce qu'il se sentait prêt : « C'est une démarche personnelle et professionnelle. Il faut savoir où on en est, être abouti dans son travail sur soi, dans sa rééducation sociale et médicale », raconte l'aidant, par ailleurs père de famille et musicien. Après sa formation, il a pratiqué la pair-aidance au Centre accueil de jour, avenue Émile-Counord, avec un public de traumatisés crâniens.

« On fait le lien avec les professionnels, qui sont en nombre limité, et les personnes qui ne peuvent pas toujours s'exprimer avec les bons mots, les bons gestes. Je peux décoder des choses, les transmettre. Comme un



La coordinatrice Fathya Vrancks, les pairs-aidants Mustafa Sallali et Stéphane à la halle des Douves. S. L.

trait d'union. » Il propose aussi ses services en sport adapté et relaxation à la Tour de Gassies. Bilan ? « Les retours sont très positifs : je me dis que je ne suis pas là pour rien. Je peux transmettre ce que j'ai vécu, je suis passé de l'autre côté, comme une boucle. J'ai une crédibilité des deux côtés. »

« Le pair-aidant a aussi valeur d'exemple. Il peut incarner un avenir, une projection »

Le pair ne se substitue pas au soignant. « C'est une ressource complémentaire, pour les équipes professionnelles et les personnes concernées. » Il peut accompagner des particuliers ou des groupes, dans tous les domaines : thérapeutique,

pratique, juridique. Il peut animer des groupes de parole ou d'entraide mutuelle (GEM), transmettre son expertise auprès des professionnels, les familles, les institutions... Bref, le champ est vaste.

Le enjeu de la professionnalisation

« Notre handicap n'est pas un boulet mais une expérience, qui va aider les personnes à avancer, résume Mustafa Sallali, coordinateur Epop pour la Croix-Rouge. Comme un grand frère, on sert à éviter les embûches, les galères par lesquelles on est passé. Et on peut être utile pour toute forme de handicap, pas seulement le sien. »

« Le pair-aidant a aussi valeur d'exemple. Il peut incarner, sinon l'espoir – c'est toujours un grand mot – du moins un avenir, une projection au-delà de l'accompagnement traditionnel », complète Sandra Rouma-

nie, référente régionale à Ladapt. Ces deux derniers pairs-aidants, qui se déplacent en scooter ou en fauteuil, sont salariés par leurs associations. Mais ils sont encore des exceptions. La professionnalisation est un enjeu important pour tous ces accompagnants, souvent encore bénévoles, comme Stéphane. « On reconnaît les missions, mais pas encore le métier. Pourtant, c'en est un à part entière. » À ce jour, Epop a formé une cinquantaine d'intervenants pairs et autant de référents dans trois départements de la région – Gironde, Lot-et-Garonne et Vienne. « C'est un sujet émergent. Associations et soignants commencent à reconnaître la plus-value d'un pair-aidant. Mais on bouscule les pratiques professionnelles et ça ne se fait pas en un jour », dit Fathya Vrancks.

Plus de renseignements sur epop-project.fr